

Délinquance, socialisation et névrosisme

Marcel Fréchette

Volume 8, numéro 1-2, 1975

Délinquance juvénile au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)

1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fréchette, M. (1975). Délinquance, socialisation et névrosisme. *Criminologie*, 8(1-2), 53–84. <https://doi.org/10.7202/017038ar>

**DÉLINQUANCE,
SOCIALISATION ET NÉVROSISME**

Marcel Fréchette

INTRODUCTION

Le problème majeur qui se pose lorsqu'on se trouve en présence d'une population de délinquants juvéniles en est un d'évaluation différentielle de la gravité de leur agir et d'identification des facteurs criminogènes qui sous-tendent cet agir. Le manque de normes ou de critères stables pour calibrer les difficultés vécues par ces adolescents freine considérablement l'efficacité des praticiens. Ainsi il est particulièrement difficile de repérer les délinquants qui sont les plus susceptibles de s'ancrer dans l'antisocialité et de prolonger au-delà de l'adolescence les manifestations de celle-ci tout comme il est souvent malaisé d'identifier à coup sûr l'adolescent pour qui la délinquance n'est qu'accidentelle ou épisodique.

Ce que nous savons avec certitude c'est que le plus grand nombre (75 à 80%) des milliers de garçons qui sont amenés chaque année devant les tribunaux montréalais ne maintiennent pas au-delà d'une période de temps limitée leur comportement déviant et finissent par « se normaliser » de façon satisfaisante. Il serait donc essentiel de mieux différencier, et ce le plus vite possible, le délinquant plus sérieux, déjà fortement criminalisé ou en voie de le devenir, du délinquant mineur dont l'agir délictueux n'est que réactionnel ou tout au plus accidentel.

Le présent article s'inspire de l'analyse préliminaire et très partielle des résultats d'une étude menée auprès de délinquants juvéniles de la Cour de Bien-Être Social de Montréal et cherche à identifier quelques-unes de leurs caractéristiques spécifiques.

Cette étude, encore en cours, touchera au total 500 adolescents qui ont été pris en charge par le tribunal. Elle est subventionnée par le ministère des Affaires sociales, s'étale sur cinq années (de 1972 à 1977) et est réalisée par une équipe de chercheurs faisant partie du Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile de l'Université de Montréal.

Les résultats qui seront présentés ici ont été obtenus avec un échantillon composé des 132 premiers sujets de cette recherche. Il s'agit d'adolescents de 14 à 17 ans qui ont été amenés à la Cour soit comme délinquants soit comme cas de protection au cours de la période allant de septembre 1972 à juin 1973, qui constituent à toutes fins pratiques la majorité des sujets de ce groupe d'âge ayant passé aux comparutions et qui représentent de façon valable la clientèle usuelle du service de probation juvénile. Ils étaient soit admis pour la première fois, soit réadmis, soit déjà sous la tutelle de la Cour. Les seuls cas rejetés étaient les déficients mentaux et les individus souffrant de maladie mentale grave.

Les données de trois instruments de mesure seulement (sur un total de douze) sont mises à contribution. Ces instruments sont des tests objectifs de type questionnaire à réponse dichotomique (vrai ou faux) ou à choix multiple : le premier est un questionnaire de délinquance révélée (Caplan, 1972), le second une échelle de socialisation (Gough, 1969) et le troisième une échelle de névrosisme (Scheier et Cattell, 1961). Les deux premiers ont été validés antérieurement auprès de délinquants montréalais et se sont avérés efficaces (LeBlanc, 1969, 1971). L'avantage d'instruments de ce type est de permettre une mesure aussi précise que possible, et identique d'un sujet à un autre, de certaines caractéristiques importantes des adolescents délinquants. Dans le premier cas, ce sont les caractéristiques de l'agir délinquant de la dernière année qui sont investiguées, dans le second cas, ce sont les attitudes sociales et dans le troisième cas c'est la structure de la personnalité. Il s'agira donc de dégager sur chacun de ces plans d'investigation un portrait sommaire de ce groupe de délinquants, en faisant ressortir d'abord la répartition de ceux-ci sur chaque caractéristique mesurée et en recoupant ensuite les caractéristiques.

LA PRÉSENTATION ET L'ANALYSE DES RÉSULTATS

A. LA DÉLINQUANCE DES SUJETS

Deux des principaux objectifs de la présente analyse consistent : 1) à évaluer la gravité de la délinquance des adolescents de 14 à 17 ans amenés à la Cour de Bien-Être Social, 2) à inventorier les principales formes de délinquance que privilégient ces jeunes. La réalisation de ces deux objectifs est effectuée à partir du questionnaire de délinquance révélée, mesure que nous avons préférée à un relevé du dossier officiel pour trois raisons : 1) le dossier officiel est un inventaire de la délinquance beaucoup trop aléatoire et partiel, sinon partial, pour constituer une base sûre d'évaluation ; 2) le questionnaire de délinquance révélée investigate toute la délinquance, officielle et non officielle, des sujets ; 3) le questionnaire fournit une mesure standardisée et permet de soumettre tous les sujets à une structure uniforme d'enquête. L'instrument a une limite importante, celle de mesurer la délinquance commise au cours de la dernière année (de vie libre évidemment). Cette procédure, malgré une telle limite, comporte par ailleurs un gros avantage, qui est celui de référer à la délinquance récente. L'on sait en effet que la conduite délinquante est une réalité passablement mouvante et instable d'une période à une autre chez les sujets qui la génèrent. Il est donc possible de postuler que la délinquance de la dernière année reflète beaucoup mieux que l'ensemble de la délinquance où les sujets en sont vraiment rendus, c'est-à-dire leur véritable condition antisociale au moment où ils sont observés. Le questionnaire impose de plus, au moment de son administration, une précaution que nous avons respectée, à savoir un contact positif suffisant avec l'interviewer. Une période de temps considérable fut consacrée dans chaque cas à l'établissement d'un tel contact préalable.

1. LA GRAVITÉ DE LA DÉLINQUANCE

Le questionnaire de délinquance révélée, tel qu'il a été construit par ses auteurs et validé ensuite aux États-Unis et au Québec, permet de différencier trois groupes de sujets : ceux qui sont peu ou pas délinquants, ceux qui sont moyennement délinquants, c'est-à-dire qui présentent soit un nombre limité de comportements délinquants commis très souvent, soit un nombre élevé de comportements délinquants commis peu souvent, soit un nombre moyen de comportements délinquants commis assez souvent, et

ceux qui sont fortement délinquants, c'est-à-dire qui ont nettement tendance à poser une grande diversité de gestes délinquants avec une fréquence élevée.

À partir de ces distinctions, une proportion substantielle (41,7%) des cas qui sont amenés à la Cour de Bien-Être social semble exempte ou à peu près de toute délinquance réelle. Par contre, près de 60% de la population (58,3%) paraît justifier, de par son agir, la nécessité d'une telle intervention. À première vue, compte tenu de ces proportions, la Cour de Bien-Être social apparaît comme une instance dont une partie de la clientèle n'est pas caractérisée par une délinquance substantielle. Malgré la création dans le milieu montréalais de ressources nouvelles pour rencontrer les problèmes d'adaptation des jeunes, elle paraît éponger encore un certain nombre de cas dont les difficultés ne se traduisent pas prioritairement par l'agir antisocial. Ceci peut être attribuable à deux influences qui jouent concurremment, la première provenant du fait que les premières personnes en contact avec les adolescents-problèmes ont une idée vague des objectifs et de la juridiction spécifiques des différents services (ceci est compliqué par le manque d'intégration et de coordination des services entre eux), la seconde étant le résultat de la très grande hétérogénéité des problèmes eux-mêmes, ce qui rend difficile le choix de la bonne ressource.

Par ailleurs, un pourcentage notable (25%) de cas obtient un score très élevé à l'échelle de délinquance révélée, ce qui veut dire qu'ils commettent avec régularité une gamme d'actes déviants très différents les uns des autres et qui peuvent être interprétés de la façon suivante : il s'agit d'une délinquance grave surtout par sa fréquence et sa diversité et non tellement par la gravité des actes eux-mêmes. Il est sûr cependant que ce groupe se caractérise par des carences importantes en ce qui concerne le comportement social attendu et aussi tout probablement en ce qui concerne le développement de la socialité. Le groupe intermédiaire (les moyennement délinquants) qui contient 33,3% de l'échantillon peut dans le même sens être considéré comme étant aux prises lui aussi avec des difficultés sérieuses d'ajustement et de contrôle de l'agir.

Bref, compte tenu de la multiplicité des combinaisons d'actes déviants que le questionnaire fait émerger chez les adolescents qui manifestent une délinquance suffisante, il est certain que

celle-ci présente une très grande diversité de visages, un polymorphisme dans son expression, qui, tout en étant synonyme de difficultés graves d'inadaptation, semble très peu se conformer à un patron expressif standard et qui requiert sans doute le recours à des modèles nuancés de catégorisation typologique et d'intervention thérapeutique.

2. LES FORMES DE DÉLINQUANCE

Si l'on analyse les principaux comportements délinquants qui sont touchés par le questionnaire, en gardant constante l'échelle de trois niveaux (fréquence nulle ou faible, fréquence moyenne, fréquence forte), des résultats différents apparaissent d'un comportement à l'autre. Certaines de ces variations sont particulièrement intéressantes.

a) *L'usage des drogues*

Une des manifestations les plus nouvelles de déviance chez les jeunes est l'usage de drogues. Cinq énoncés du questionnaire évaluent ce problème. Il est bon de préciser que, compte tenu de l'organisation de la mesure dans l'instrument (le sujet pour chaque énoncé, selon la fréquence du comportement auquel l'énoncé réfère, obtient un score variant de 1 à 4), le score total par sujet pouvait varier ici d'un minimum de 5 à un maximum de 20. Les trois niveaux utilisés pour distribuer les sujets furent : 1) un score de 5, c'est-à-dire absence de drogues, 2) un score de 6 à 8 inclusivement, c'est-à-dire un usage restreint, 3) un score de 9 à 20, un usage marqué.

Ce qui ressort, c'est que près de 40% (38,6) des sujets, ou 2 sur 5, affirment n'avoir jamais touché à aucune des drogues mentionnées dans le questionnaire, lesquelles sont les produits les plus répandus chez les jeunes. Un total de 61,4% des sujets par contre déclarent en avoir pris sinon régulièrement du moins plusieurs fois. Ce pourcentage est élevé et permet de soupçonner que la consommation de drogues est passablement plus forte dans cet échantillon de garçons qui affrontent des problèmes d'adaptation en définitive sérieux que dans la population normale du même âge. Cette conclusion est d'autant plus significative qu'il fallait avoir fait usage de deux ou plusieurs types de produits pour obtenir un score le moins élevé au questionnaire.

Si nous contrôlons de façon plus serrée le nombre des sujets qui prétendent en consommer régulièrement ou fréquemment, c'est-à-dire ceux qui sont en quelque sorte des habitués dans le sens où ils ont fait l'expérience de plusieurs drogues (score total de 11 ou plus), le pourcentage se situe à près de 25%. Ce pourcentage, compte tenu de la gravité du patron de consommation ainsi mesuré, se révèle élevé et indicatif d'un problème sérieux passablement répandu chez ces adolescents.

b) La déviance générale

Une autre dimension de base de la délinquance que le questionnaire rejoint est appelée « déviance générale ». Elle réunit des comportements divers ayant principalement le sens de « nuisance » sociale, de dangerosité ou de destructivité. Onze énoncés du questionnaire concourent à cette mesure. Le score total par sujet varie donc ici d'un minimum de 11 à un maximum de 44. Les trois niveaux employés découpent ce continuum de la façon suivante :

- 1) un score de 11 à 14 indique peu ou pas de déviance générale,
- 2) un score de 15 à 19 indique une déviance générale notable,
- 3) un score de 20 et plus indique une déviance générale marquée.

Il est permis de déduire qu'à nouveau une fraction importante (près de 35%) du groupe ne sature pas ou à peu près pas cette dimension. Un nombre important de sujets ne semble pas recourir à cet agir de type dangereux ou destructeur.

Ce qui est plus significatif, c'est le nombre total élevé de sujets (65,2%) qui avouent recourir à un tel agir. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce total est sensiblement plus élevé que celui obtenu aux deux niveaux correspondants sur l'échelle de la délinquance révélée (58,3%). Cette différence indique que lorsqu'on réfère à des comportements plus nuisibles le nombre de sujets qui s'adonnent à de tels comportements loin de diminuer a plutôt tendance à s'accroître. On peut donc soupçonner chez beaucoup de ces adolescents la présence d'un fond de déviance plus primitif, plus grossier, qui est marqué même s'il ne se traduit pas toujours en activité délinquante explicite. Un nombre d'ailleurs significatif de sujets (31,1%) pratique de tels comportements destructeurs ou « sauvages » avec une fréquence élevée.

c) Les comportements conflictuels

Une troisième catégorie d'actes investigués par le questionnaire est appelée « comportements conflictuels ». Elle se concrétise à travers quatre énoncés dont le contenu réfère à de l'opposition et à de l'animosité explicite à l'égard d'autrui. Le score total par sujet varie de 4 à 16 et le morcellement en trois groupes se fait comme suit : 1) un score de 4 à 6 indique peu ou pas de comportements conflictuels, 2) un score de 7 à 9 indique une fréquence moyenne, 3) un score de 10 et plus indique une fréquence marquée.

Une partie importante des sujets (40,2%) n'est pas concernée par ce type de comportement et ne semble pas éprouver de difficultés sérieuses dans les rapports avec autrui. Bien que pour les deux autres groupes le total doit être assez élevé (59,8%), la proportion de ceux qui ont des problèmes marqués (28,7%) est sensiblement plus faible que sur la plupart des autres dimensions du questionnaire.

Ceci, relié au fait que la répartition des sujets reproduit à peu près celle obtenue pour la délinquance totale, implique peut-être que ce type de difficultés est plus sérieux et plus fondamentalement associé à l'apparition de la délinquance grave. Les comportements conflictuels pourraient donc être des révélateurs du potentiel de délinquance réelle et s'avérer plus aptes à discriminer entre délinquants profonds et délinquants mineurs.

d) La rébellion

Une quatrième dimension est la rébellion. Huit énoncés sont regroupés ici avec comme base commune un refus plus explicite des règles et une capacité de poser des gestes à connotation agressive. Le score total par sujet varie de 8 à 32 avec les trois catégories habituelles découpées de la façon suivante : 1) un score de 8 à 12 indique pas ou peu de rébellion, 2) un score de 13 à 15 indique une rébellion moyenne, 3) un score de 16 et plus indique une rébellion marquée.

Une distribution particulière des sujets apparaît. Le groupe des « bons garçons » est substantiellement réduit (28,8%) par rapport à celui obtenu sur les autres dimensions, alors qu'augmente nettement (42,2%) le groupe de ceux que caractérise une

rébellion marquée. Ainsi, chez les adolescents de notre échantillon, les comportements de rébellion semblent passablement plus répandus (71,2% des sujets au total) que les autres formes d'agir délinquant. Ils constituent sans doute de ce fait un des éléments majeurs et peut-être même un des axes-porteurs de l'inconduite de ces jeunes. Il faut dire cependant que certains de ces comportements ont un support en quelque sorte culturel, dans le sens où ils sont fréquents chez les adolescents de certaines classes sociales qui ne sont pas nécessairement tous des déviants.

e) Le vol

Les activités de vol sont une forme traditionnelle d'expression de la délinquance chez les jeunes. Le questionnaire, à partir de quatre énoncés, investit les formes les plus courantes de vol chez les adolescents (vols à l'étalage, larcins, vols de moins de \$50., recel). Les scores minimum et maximum possibles sont donc de 4 et de 16 avec le découpage suivant : 1) un score de 4 à 6 indique pas ou peu de vols, 2) un score de 7 à 9 indique un nombre moyen de vols, 3) un score de 10 et plus indique un nombre élevé de vols.

À nouveau la proportion des sujets qui se livre à des activités de vol de façon assez systématique atteint un niveau élevé (64,3%). Le vol demeure pour une tranche significative de notre échantillon de délinquants une activité qui est importante, tout autant sinon plus que les autres manifestations de déviance. À la lumière des connaissances acquises en criminogènes, il est probable que cette pratique du vol témoigne pour bon nombre des cas (surtout pour le troisième groupe qui contient 34,8% des sujets) d'une criminalisation plus poussée, qui est plus fondamentale et qui risque d'être durable.

f) La déviance reliée à l'automobile

Une dernière forme de délinquance, mesurée par le questionnaire, concerne les activités déviantes ayant pour objet l'automobile ou pouvant s'y rattacher. Cinq énoncés couvrent ce thème. Le score minimum qu'un sujet peut obtenir est donc de 5 et le score maximum de 20. Les catégories sont les suivantes : 1) un score de 5 ou 6 indique pas ou peu d'activités de ce type, 2) un score de 7 à 9 indique une activité moyenne, 3) un score de 10 et plus indique une activité forte.

Il s'agit ici d'une conduite délictueuse légalement plus sévère. Une tranche importante du groupe (58,3%) s'y adonne. Il est sans doute révélateur que, malgré leur âge souvent peu avancé, beaucoup de ces sujets aient été capables de tels gestes et plusieurs (25%) y aient même eu recours de façon systématique. Le niveau de dangerosité sociale d'une partie substantielle du groupe paraît donc déjà passablement élevé, compte tenu du fait que cette délinquance est plus gratuite, plus impulsive et plus hédoniste.

3. LA CONFIGURATION GLOBALE DE LA DÉLINQUANCE

L'un des faits saillants qui ressort de l'examen des diverses dimensions de la délinquance, qui sont mesurées par le questionnaire, réfère à la présence à peu près constante du rapport 6 à 4 entre d'une part les sujets qui commettent des actes délictueux avec une fréquence moyenne ou élevée (entre 55 à 60% sur l'échelle de la délinquance révélée totale et sur 5 des 6 dimensions du questionnaire) et d'autre part ceux qui n'en font pas ou à peu près pas. L'on trouve une exception à la dimension « rébellion » où le rapport est de 7 à 3. Il est plausible de supposer que dans une large mesure ce sont les mêmes individus qui à travers l'instrumentature saturent les divers indicateurs de délinquance. Deux groupes assez distincts se trouvent donc en présence dans cet échantillon d'adolescents de 14 à 16 ans amenés à la Cour de Bien-Être Social de Montréal, le premier étant composé de sujets dont l'antisocialité est marquée ou très marquée et qui se caractérisent par un « polymorphisme des troubles », le second à travers l'instrumentature saturent les divers indicateurs de délinquance. Ce qui vaut d'être noté, c'est la dimension assez importante (de 25% à 30%) de ce deuxième groupe ainsi que la disproportion apparente entre la situation de ces sujets (absence de délinquance, problèmes comportementaux mineurs, etc.) et les mesures auxquelles on fait appel (police, tribunal, probation, etc.).

Pour expliquer cette anomalie, le premier argument qui vient à l'esprit est le fait que la Cour de Bien-Être social se voit confier des cas de protection, lesquels alimenteraient ce 25% à 30%. Cependant, un examen sommaire des dossiers n'a pas semblé révéler une concordance forte entre « cas de protection » et absence de délinquance. Ce facteur ne paraît pas suffisant à lui seul pour expliquer la présence d'autant de non-délinquants dans la clientèle de la Cour. Deux questions essentielles

demeurent donc ouvertes : qui sont ces cas (antécédents, problèmes-types, situation sociale...) et qu'est-ce qui les amène à la Cour ?

Par ailleurs si l'on examine de plus près le troisième groupe à l'intérieur de chaque dimension (ceux qui admettent une fréquence élevée de délinquance), des variations assez prononcées apparaissent entre les pourcentages.

Comparativement, c'est à la dimension « rébellion » que se retrouve le plus grand nombre de cas (42,4%) placés dans la catégorie « fréquence élevée ». La rébellion représente un ensemble de comportements que saturent des éléments d'aventure, de défi et de risque, qui implique un haut potentiel de destructivité et qui détonnent nettement, surtout de par leur convergence chez un même individu, sur les modes de l'adaptation normale. Elle réfère donc à une sorte de penchant pour des activités dangereuses qui semblent présentes chez un nombre important de nos délinquants.

Au deuxième rang, se regroupent les dimensions « drogue » (35,6%) et « vol » (34,8%) qui sont à peu près sur un pied d'égalité. Ces dimensions impliquent des activités plus clairement illicites et antisociales, la première constituant une forme nouvelle de la délinquance et la seconde une forme traditionnelle. Ce sont les activités de ce genre qui sont plus explicitement reconnues comme délinquantes par la société et il est donc normal qu'on y retrouve un nombre élevé de sujets.

Au troisième rang, peuvent être associées les dimensions « déviance générale » (31,9%) et « comportement conflictuel » (28,7%) qui semblent alimentées par une sorte de marginalisation multiforme prononcée, à la fois antisociale, agressive et destructrice. Ceci est d'autant plus significatif que les sujets doivent avoir posé toute une gamme de gestes très différents les uns des autres pour obtenir un score élevé.

Enfin, apparaît la délinquance reliée à l'automobile (25%). Comme elle concerne une délinquance plus sérieuse et que nos sujets sont dans une large mesure relativement jeunes, il est compréhensible qu'elle arrive en dernier lieu. Elle va chercher malgré tout une proportion substantielle de cas qui y recourent avec une fréquence marquée.

Il appert en définitive, si l'on considère que pour obtenir un score élevé à la plupart des dimensions du questionnaire il faut une activité délinquante diversifiée (le polymorphisme des troubles de conduite dont parlent les auteurs français), que 30% à 35% des sujets de l'échantillon sont fortement déviants et aux prises avec des problèmes graves et complexes d'inadaptation sociale. Il ressort de plus qu'à côté d'une forme d'expression traditionnelle de la délinquance comme le vol, se manifestent à un degré tout aussi élevé des formes plus circonstanciées (liées à un mode) et plus gratuites comme l'usage de drogues ou encore des formes plus explosives, plus complexes et plus envahissantes de la totalité de l'agir telles que la rébellion et la déviance générale. La délinquance ici revêt de multiples visages. Au niveau de l'agir (en ce qui concerne en tout cas le groupe le plus touché que nous analysons présentement), le tableau est particulièrement composite et de ce fait d'autant plus inquiétant. Il semble d'ailleurs beaucoup plus plausible de rattacher cette délinquance à une sorte de potentiel alloplastique de destructivité, d'irascibilité et de défi qui serait endogène, c'est-à-dire jaillissant de la personnalité même, et qui exploserait dans toutes sortes de directions, que de la concevoir comme issue de procédures discriminatoires appliquées systématiquement par des définisseurs sociaux.

À l'autre extrême, si l'on dégage pour chacune des dimensions le groupe de ceux qui affirment n'avoir jamais posé tel ou tel type d'actes, l'on obtient à nouveau des différences importantes entre les dimensions.

Près de 40% déclarent n'avoir jamais touché à la drogue ce qui signifie que comparativement la consommation de drogues semble la forme de déviance la moins répandue dans cet échantillon d'adolescents-problèmes de 14 à 17 ans. Au deuxième rang, arrive la déviance reliée à l'automobile avec à peu près 20% seulement qui n'en ont jamais fait, ce qui est quand même un nombre faible étant donné le caractère de gravité plus marquée de ce type d'activité. Enfin, pour les quatre autres dimensions, les pourcentages tombent à moins de 10% (déviance générale : 9,8% ; rébellion : 6,8% ; comportement conflictuel : 6,1%) ce qui indique qu'ils sont presque toujours présents chez l'ensemble de nos sujets.

À partir de ces résultats, trois conclusions sont justifiées : 1) l'utilisation de drogues paraît beaucoup moins que les autres dimensions constituer l'assiette de base de la délinquance juvénile ; même si plusieurs en abusent, elle fait figure de phénomène plutôt artificiel dans la structure de la délinquance (une sorte d'épiphénomène) ; 2) le jugement porté plus haut lors de l'analyse du score total de délinquance révélée, à l'effet qu'une proposition substantielle (41,7%) des cas est à peu près exempte de toute délinquance, doit être nuancé : un nombre beaucoup plus restreint de sujets (environ 10%) semble échapper complètement aux activités délinquantes (ceci est d'autant plus vrai que ceux par exemple qui n'avaient pas de rébellion (6,8%) ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui récusent la déviance générale (9,8%) et ainsi de suite avec les autres dimensions) ; 3) à nouveau se trouvent confirmées, de façon indirecte cependant, la versatilité dans la déviance de la plupart de ces adolescents ainsi que la place importante qu'occupent ces comportements dans l'ensemble de leur agir.

B. LA SOCIALISATION DES SUJETS

Conformément à un des objectifs de la démarche énoncée plus haut, il importait de calibrer différenciellement les sujets de l'échantillon à l'aide d'une mesure mettant en cause leur niveau général de socialisation ou de maturité sociale. Pour y arriver, l'échelle de socialisation de Grough fut administrée à chacun. La principale question à laquelle il s'agissait de répondre était la suivante : quel niveau de socialisation des adolescents dont les comportements déviants ont nécessité au moins une comparution à la Cour de Bien-Être social atteignent-ils ?

1. LA SOCIALISATION GÉNÉRALE

L'échelle de socialisation, telle qu'elle a été construite par ses auteurs et validée pour des adolescents aux États-Unis et au Québec, fournit un score global qui permet d'apprécier le degré de socialisation auquel un sujet peut prétendre. Les catégories normatives, prescrites par l'auteur, sont au nombre de trois et s'énoncent comme : 1) un score de 0 à 35 indique un sujet très peu socialisé, 2) un score de 36 à 50 indique un sujet normalement socialisé, 3) un score de 51 à 81 réfère à un sujet hautement socialisé. Il importe de se rappeler que selon la théorie le sujet socialisé est celui qui a une vision adéquate de lui-même en tant qu'objet

social. Cette définition implique une conception de soi dans laquelle le sujet, tout en se percevant rattaché à sa communauté sociale, est capable de se voir du point de vue d'autrui ; cette conception de soi est le produit de l'interaction avec des personnes significatives dans la vie du sujet grâce à laquelle la capacité de jouer des rôles sociaux se développe. Le jugement « sujet peu socialisé » ne réfère donc pas à une mésadaptation comportementale ou à la délinquance comme telle mais plutôt à des déficiences graves dans la capacité d'intégrer des rôles, de se voir du point de vue de l'autre et d'entrer en interaction sociale. Les études établissent cependant entre ces difficultés et la délinquance une relation très forte.

Les résultats obtenus avec cette échelle sont tout à fait spectaculaires. La répartition de l'échantillon dans les trois catégories qui viennent d'être décrites en fonction du score total montre que la totalité ou presque des délinquants (98%) se situent au palier inférieur de l'échelle, c'est-à-dire qu'ils sont à peu près tous faiblement socialisés et fortement déficitaires en ce qui concerne les importantes acquisitions qui sous-tendent la maturité sociale. Ils sont à proprement parler, carrément sous-socialisés. Le score moyen du groupe est très bas (23,29) alors que le score moyen de groupes d'adolescents normaux du même âge atteint et même dépasse 40.

Si l'on morcelle à nouveau le groupe de ceux dont la socialisation est faible (à toutes fins pratiques, tout l'échantillon) en deux sous-catégories, la première pouvant être considérée comme composée de sujets dont la socialisation est faible (scores de 28 à 35), la seconde, des sujets dont la socialisation est très faible (scores de 27 et moins), l'on obtient dans la première 20,4% des sujets et dans la seconde 78,8%. Il se confirme de façon flagrante que la très grande majorité de ces adolescents présente un tableau extrêmement négatif en ce qui concerne les acquisitions de base qui sont requises pour fonctionner socialement. L'ensemble du groupe est d'une homogénéité surprenante.

Comment comprendre un tel résultat ? Deux explications se présentent à l'esprit de prime abord : 1) la première tient au fait que nous sommes en présence d'individus dont un bon nombre (au moins 60% ainsi que l'a démontré l'analyse du questionnaire de délinquance révélée) pratiquent la délinquance de façon courante ; il était prévisible que ce groupe cote faiblement à l'échelle

de socialisation surtout si l'on tient compte d'une des conclusions dégagées plus haut, à l'effet que la délinquance pour beaucoup de sujets semble ressortir d'un potentiel antisocial endogène qui alimente des comportements divers ayant pour autrui une portée nettement antagoniste et préjudiciable ; de tels sujets ne peuvent qu'encourir des déficiences sérieuses dans les fonctions de raccordement à autrui qui sont à la base de la socialité ; 2) la seconde est amenée par la constatation empirique que beaucoup de ces sujets ont été élevés dans des milieux culturellement et psychologiquement pauvres, sinon malsains, qui offrent peu en termes de modèles sociaux d'apprentissage et d'interaction : le sujet qui y grandit a donc plus de probabilités de se retrouver sous-équipé, socialement parlant, même s'il ne s'oriente pas vers la délinquance ; dans ce sens, les cas référés à la Cour strictement pour protection peuvent manifester de tels déficits, ce qui semble effectivement le cas selon les résultats obtenus. Il faut d'ailleurs préciser que pour un grand nombre de cas, ces deux facteurs, le potentiel délinquant et le milieu démuné, convergent et s'additionnent. Ainsi se trouve justifiée la si basse moyenne obtenue par le groupe à cette échelle.

En fait, cette mesure paraît toucher une caractéristique essentielle de la clientèle de la Cour de Bien-Être social. On ne peut trop souligner que, malgré leur diversité de personnalité et de situation, malgré leurs comportements déviants disparates et multiformes et malgré leurs différences de niveau d'âge, tous les sujets se regroupent en une très forte concentration à un palier inférieur de l'échelle de mesure, qui est celui de la sous-socialisation. Ce qui est mis à jour ici semble bien être une sorte de constante ou d'assiette de base de l'inadaptation de ces jeunes, un véritable dénominateur commun endophysique capable de les polariser et de les définir. Ces délinquants apparaissent avant tout comme des mésadaptés sociaux dont l'agir antisocial ne serait qu'un symptôme ou qu'une manifestation d'une configuration d'inadaptation plus globale mettant d'abord en cause le développement de la socialité. Leur problème prioritaire serait l'« immaturité » ou la « débiilité » sociale.

2. LES SOURCES DE L'IMMATURITÉ SOCIALE

En analysant cette « contre-performance » fournie par les sujets de l'échantillon à l'aide des trois dimensions qui ont été démontrées inhérentes à l'échelle de socialisation lors de recher-

ches antérieures, à savoir le ressentiment contre la famille d'origine, le sentiment d'aliénation et l'orientation asociale, il est intéressant d'établir laquelle des trois est saturée de sujets le plus fortement et constitue de ce fait la principale source de sous-socialisation.

Il ressort clairement que c'est la dimension « asocialité » ou « orientation asociale », laquelle implique des accrochages ou des conflits avec les structures d'encadrement (l'autorité parentale, l'autorité scolaire...), qui constitue le handicap du plus grand nombre de sujets (54,5% des sujets obtiennent un score élevé sur cette dimension et 93,1% la saturent soit moyennement soit fortement). Le sentiment d'aliénation, qui met en cause un très fort sentiment de malaise face à autrui, suit en deuxième lieu avec un total de 85,6% des sujets qui ont ce trait de façon moyennement ou fortement accusée. Enfin, le ressentiment contre la famille d'origine, qui réfère à des expériences de tension et d'incompréhension vécues dans la famille, arrive en troisième place et semble moins significatif que les deux autres avec près de 30% des sujets qui scorent faiblement.

Compte tenu du score moyen très faible obtenu par l'échantillon à l'ensemble de l'échelle, il était inévitable que les sujets saturent fortement les trois dimensions qu'elle contient, même si celles-ci n'engagent pas la totalité des items (22 sur 54 sont mis à contribution). Si l'on examine la structure de répartition des sujets sur les trois dimensions, l'on se rend compte que seulement 15% à 20% du total pourraient échapper à ces trois types de difficultés à la fois, les autres étant aux prises avec au moins une, deux, sinon trois de ces catégories de problèmes.

Dans ce contexte, la prépondérance relative de l'« asocialité » sur les deux autres apporte un supplément de preuve à la conclusion tirée plus haut, à savoir que c'est l'inadaptation sociale qui constitue le problème clé de ces adolescents. L'accent doit donc être mis sur la présence d'une sorte de conflit ouvert avec les instances sociales formelles, lequel s'exprimerait sous forme de comportements protestataires ou vindicatifs et s'accompagnerait de sentiments prononcés d'aliénation. Le fait que le ressentiment contre la famille d'origine soit moins généralisé semble indiquer que pour plusieurs de nos sujets la déviance n'est pas avant tout une décharge agressive contre les figures familiales.

Bref, le handicap de base de ces sujets prend la forme d'une inadaptation avant tout sociale, ayant le sens à la fois d'une opposition et d'un déficit face aux exigences normatives et interpersonnelles qu'impose la vie collective.

C. LE NÉVROTISME DES SUJETS

L'évaluation du degré de névrotisme propre aux délinquants de cet échantillon fut effectuée à l'aide de l'échelle de névrotisme mentionnée plus haut. Ce questionnaire fut administré dans le but de contrôler la dimension « névrose » chez les sujets et d'évaluer la place qu'occupent chez eux les problèmes de nature plus « psycho-pathologique » à côté des problèmes d'ajustement social « stricto sensu ». Bon nombre de travaux de recherche antérieurs recourent les problèmes de délinquance et de sous-socialisation avec les problèmes d'ordre névrotique. Il apparaissait important dans la perspective de notre étude de compter sur une mesure spécifique de névrotisme afin d'établir jusqu'à quel point des adolescents officiellement identifiés comme délinquants sont marqués par des caractéristiques ou des tendances névrotiques. L'échelle utilisée est un instrument doublement intéressant puisqu'en évaluant le degré de névrotisme de chaque sujet il le compare en même temps à la norme, c'est-à-dire, au score moyen de la population normale.

1. L'ÉVALUATION DU NÉVROTISME

En référant aux seuils critiques fixés par les auteurs, le premier étant celui en deçà duquel il y a absence insolite de névrose, le second celui qui identifie une présence normale d'éléments névrotiques, le troisième celui à partir duquel il y a névrose franche, l'on obtient la répartition des sujets suivants : absence dans 34,4% des cas, normalité dans 43,3% des cas et présence dans 22,3% des cas. Les tendances névrotiques, ainsi que l'on peut en juger par ces résultats, sont loin d'être très répandues dans l'échantillon, ne touchant qu'environ 1/5 des sujets. D'ailleurs, dans le 22,3% des sujets qui est affecté, il faut préciser qu'une proportion élevée (15,2%) obtient le score « sten » de 7, c'est-à-dire, se situe au palier qui voisine immédiatement la zone normale, ce qui implique que l'orientation névrotique de ce dernier groupe est relativement faible. Dix sujets seulement (7,6% de l'échantillon) ont un score « sten » de 8 et plus et peuvent être considérés comme étant affectés de névrotisme marqué.

Quant au reste des sujets, un nombre substantiel, soit 43,3% se place dans la catégorie normale et ce, en dépit de la faible socialisation et des nombreux problèmes de conduite qui obèrent l'agir de la plupart d'entre eux. Un dernier groupe important (34,4%) apparaît sous la rubrique « absence de névrotisme ». Ce groupe manifeste, compte tenu de la forte inadéquation sociale de ses membres qui a été démontrée par les résultats aux deux tests étudiés plus haut, ce qui peut être interprété comme une carence inquiétante de réactivité, d'insight, de sensibilité et de compréhension des problèmes personnels ou encore une sorte d'indifférence, d'immunisation devant les événements et d'apathie généralisées. Dans l'esprit de ce que le test mesure, de telles caractéristiques témoignent chez des jeunes de cet âge d'un durcissement précoce sur le plan psycho-affectif, d'une absence de réceptivité interpersonnelle et de la prédominance probable de modes alloplastiques de fonctionnement. Ceci s'intègre bien dans le portrait clinique classique de la délinquance endogène.

En définitive, le facteur « névrosisme général » sature faiblement cet échantillon d'adolescents délinquants. Un total de 77,7% des sujets présente soit un tableau normal soit une structure contre-névrotique. La moyenne du groupe en score brut est de 37,73 ; ceci correspond à une cote stanine de 5 et situe le groupe dans la partie de la normalité la plus éloignée de la zone de névrose. Il ressort donc que l'ensemble des sujets est peu affecté par des problèmes de ce genre.

2. LES TRAITS NÉVROTIQUES

Ce questionnaire s'appuie sur quatre sous-échelles qui mesurent chacune une dimension ou un trait bipolaire de personnalité et dont l'assemblage permet d'obtenir un profil sommaire de la personnalité de chaque sujet. Si l'on regroupe les sujets de l'échantillon sur chacun des traits bipolaires selon trois niveaux de répartition (contre-névrosisme, normalité, névrosisme), il est possible de comparer l'influence respective de ces traits pour l'ensemble du groupe.

À la première dimension (I), dont une extrémité réfère à de la sensibilité marquée, de la douceur, du sentimentalisme, un manque de réalisme, un besoin d'attention, etc. (le pôle névrotique), et l'autre extrémité à de la dureté, de la brusquerie, un esprit pratico-pratique, de l'indifférence, (le pôle contre-névrotique), les sujets (40,1%) privilégient nettement le pôle contre-

névrotique. À l'autre pôle, l'on ne trouve que 19% des sujets, 12% ayant d'ailleurs tendance à très peu s'écarter de la zone normale, ce qui laisse 7% ayant nettement sur cette dimension l'orientation névrotique. En même temps, une part importante de l'échantillon (40,9%) apparaît normale, c'est-à-dire capable d'un juste milieu entre les faces opposées de ce trait.

À la dimension F, les sujets s'orientent de façon encore plus décisive (59,7%) vers l'extrémité « contre-névrosisme » et délaissent (8,4%) l'extrémité « névrosisme ». C'est donc dire que les 3/5 de l'échantillon se définissent surtout par de l'expressivité induite, de l'excitabilité, de l'impulsivité, de l'irréflexion, de la superficialité et de l'irresponsabilité (il est à noter que pour plus de 30% cette orientation est très marquée), par opposition à l'autre pôle (névrosisme) qui se concrétise par de la morosité, de la dépression, du repliement sur soi, de la rigidité, etc. À nouveau, une proportion substantielle des sujets (31,9%) se situe dans la zone de normalité.

En ce qui concerne la dimension E, la proportion des sujets qui penche du côté du « contre-névrosisme » diminue sensiblement (25,8%), ce qui veut dire que les éléments tels que la domination, l'ascendance, la combativité et l'entêtement sont moins caractéristiques de nos sujets, ne touchant qu'un quart d'entre eux, alors que les éléments à connotation névrotique impliquant de la soumission, de la complaisance, de la servilité, et du défaitisme augmentent (25,7%). De même, la proportion des sujets qui cotent « normaux » s'accroît passablement (à 48,5%, elle est d'ailleurs la plus forte des quatre) ; près de la moitié des sujets ne semble donc pas aux prises avec des problèmes sérieux sur ce continuum « soumission-domination ».

Enfin, sur la quatrième dimension, l'anxiété, qui est plus continue que bipolaire, une proportion nettement plus forte de sujets (45,4%) donne un score indicatif de névrose, c'est-à-dire révèle une propension à être facilement stressé, tendu, agité, irritable, immature et instable. Ceci signifie que près de la moitié des sujets, même si le degré de névrosisme général de l'ensemble du groupe est assez faible, sont aux prises ici avec des difficultés importantes. Ce résultat peut s'expliquer en partie par la grande fréquence à l'adolescence de ce genre de réactions, l'adolescence étant un âge d'incertitude, d'ambiguïté et d'insécurité, et compte tenu aussi du fait que l'adolescence, pour beaucoup de nos cas,

se complique de troubles graves d'adaptation. Il était prévisible que des adolescents délinquants, qui sont en conflit avec les instances sociales et soumis à des stress indus, aient un score élevé d'anxiété dite « déliée », à base d'insécurisation et d'intolérance à la frustration. Malgré tout, un groupe substantiel réunissant 29,6% des sujets, demeure immunisé à l'endroit de ces problèmes (certains, entre 10% et 15%), paraissent même avoir un niveau d'anxiété trop bas pour fonctionner avec finesse et rapidité), en même temps qu'une autre tranche de 25% se classe dans la catégorie « anxiété normale ». Un total de 54,6% des sujets de l'échantillon parvient donc à échapper à une anxiété d'ordre névrotique et apparaît relativement indemne sur cette dimension.

En fait, c'est le pôle contre-névrotique « excitabilité et irresponsabilité » de la dimension F qui rassemble le plus de sujets (59,7%), suivi en deuxième lieu de la caractéristique « absence d'anxiété névrotique » (54,6%) et enfin du pôle « dureté et insensibilité » (40,1%) de la dimension I. Ainsi, se trouvent dégagés les traits forts de cet échantillon. Il faut ajouter que la dimension « soumission-domination » semble la moins significative pour ce type de sujets étant donné qu'elle fournit le nombre le plus élevé de normaux (48,5%).

Bref, le profil modal de personnalité obtenu avec l'instrument situe ces délinquants à la frontière de la structure normale et de la structure « contre-névrotique » et leur reconnaît avant tout une forte labilité et irresponsabilité, une anxiété relativement élevée, de l'insensibilité, de la dureté et une fixation au concret. On est donc en présence d'individus qui, tout en n'étant pas indûment chargés de pathologie névrotique dans leurs structures mentales, semblent être touchés par des problèmes mettant en cause prioritairement les modes de réactivité (impulsivité, excitabilité, concrétude...) et secondairement la capacité d'engagement interpersonnel (irresponsabilité, superficialité, indifférence, dureté...). Ces carences, de par leur nature même, ne peuvent donc qu'affecter avant tout les conduites de participation et de coopération et semblent constituer pour plusieurs un déficit grave face aux exigences de la vie sociale que les adolescents de cet âge doivent normalement rencontrer.

D. LE RECOUPEMENT DES CARENANCES

Des coefficients de corrélation ont été calculés entre les trois instruments pris deux à deux, à partir d'abord du score total obtenu à chacun d'eux, à partir ensuite des scores particuliers obtenus aux diverses dimensions qui les composent. La procédure choisie pour réaliser ces calculs a été la corrélation de rang, plus précisément le taux de Kendall. Les buts poursuivis étaient : (1) de dégager les concordances et les oppositions entre les trois types de mesure utilisés, (2) de confirmer ou d'infirmer certaines des déductions faites lors de l'analyse de chaque échelle prise individuellement, (3) d'obtenir un portrait plus global de la condition du délinquant montréalais de 14 à 17 ans.

1. LA PERFORMANCE GLOBALE AUX INSTRUMENTS

Un coefficient élevé de corrélation de l'ordre de 0,44 apparaît entre les scores totaux fournis par le questionnaire de délinquance révélée et ceux fournis par l'échelle de socialisation. Ce coefficient est négatif. Il signifie que les sujets qui présentent le plus de délinquance sont ceux qui s'affirment les plus faibles à l'échelle de socialisation. En d'autres termes il témoigne que la gravité délinquantielle est synonyme de sous-socialisation. Malgré le fait que l'ensemble du groupe ait un taux moyen de socialisation très bas et soit fortement concentré à une extrémité de l'échelle, il ressort avec netteté que plus l'activité délinquante est grave plus elle est un signe d'inadaptation marquée aux rôles que la vie en société requiert. L'idée émise plus haut, que la sous-socialisation pour ce type d'adolescents constitue l'axe-porteur de la délinquance, s'en trouve corroborée.

Quant aux deux autres coefficients de corrélations, ils sont à peu près nuls. Il n'y aurait donc pas de relation entre la délinquance et le névrotisme d'une part, entre la socialisation et le névrotisme d'autre part. Ainsi se confirme la relative indépendance ou non-pertinence de la dimension « névrosisme » à l'endroit du phénomène « délinquance » tels que mesurés. Les sujets les plus délinquants ne sont pas aux prises avec une « intensité névrotique » qui leur serait propre et qui les distinguerait de ceux qui sont moins délinquants, et inversement. Dans le même sens, la sous-socialisation qui est le fait de la majorité de ces adolescents ne semble pas rattachée d'aucune façon à une structuration névrotique générale de la personnalité. Les scores globaux obtenus aux

échelles de délinquance révélée et de socialisation d'une part et à l'échelle de névrosisme d'autre part concrétisent en définitive deux ordres de faits, le premier référant à de l'inadaptation sociale (comportements et attitudes), le second à de la pathologie mentale, qui semblent n'entretenir entre eux aucune parenté ou association explicite. Autrement dit, les différences entre individus qui sont considérables à l'échelle de névrosisme ne peuvent être expliquées d'aucune façon à ce stade-ci de l'analyse par des variations soit à l'échelle de délinquance révélée soit à l'échelle de socialisation.

2. L'ASSOCIATION ENTRE CERTAINES DIMENSIONS

Certaines corrélations entre le score total à un instrument et le score obtenu à une ou plusieurs dimensions d'un autre instrument se sont avérées intéressantes. C'est ainsi qu'une corrélation forte ($,4327$), qui était cependant prévisible, émerge entre le score total de délinquance révélée et le score obtenu à la dimension « asocialité » de l'échelle de socialisation. Celle-ci mesure surtout de l'indiscipline et des troubles de comportement et il est normal que le lien avec la conduite délinquante soit étroit. Notons aussi une corrélation significative de $,2633$ avec la dimension « ressentiment contre la famille d'origine », ce qui, contrairement à ce qui a été dit plus haut, porte à croire que la délinquance surtout dans sa forme aiguë, est peut-être plus liée à des conflits d'origine familiale que ne l'indiquait l'analyse des fréquences ; une relation existerait entre la gravité de la délinquance et la présence d'animosité contre la famille, de telle sorte que plus un garçon est délinquant plus il est susceptible d'avoir une dent contre ses proches.

Ainsi que le laissait présager la corrélation substantielle observée entre l'échelle de socialisation et le questionnaire de délinquance révélée, les coefficients négatifs de corrélation entre le score total à l'échelle de socialisation et les diverses formes de délinquance sont eux aussi élevés. Les trois plus marquants sont :

socialisation et « déviance générale »	: ,4056
socialisation et « rébellion »	: ,3726
socialisation et « comportement conflictuel »	: ,3551

Ces trois corrélations dominantes permettent de mieux comprendre le sens du terme « sous-socialisation » (sur lequel nous avons insisté

plus haut), celui-ci référant dès lors plus spécifiquement à une sorte de potentiel général de destructivité, d'hétéro-agressivité et d'antagonisme capable de se décharger à la fois contre les personnes et contre les objets. Ce serait cette énergétique de combativité primitive qui constituerait, semble-t-il, la composante prioritaire de la sous-socialisation des adolescents de ce groupe.

Toutefois, les coefficients de corrélation entre la socialisation et les manifestations plus traditionnelles de délinquance (le vol, la déviance reliée à l'automobile) sont eux aussi passablement marqués ($-0,3266$ pour la première et $-0,2957$ pour la seconde) et indiquent que l'accroissement du sous-développement social entraîne de façon identique l'accroissement de l'activité plus formellement illicite. Il en est de même de l'usage de drogues qui donne un coefficient de $-0,2746$.

Si nous confrontons le score total obtenu à l'échelle de socialisation avec les dimensions de l'échelle de névrosisme, plusieurs coefficients significatifs émergent. C'est ainsi qu'une relation assez forte ($0,2030$) se dessine entre la socialisation et le troisième facteur de l'échelle de névrosisme (le facteur « soumission-domination »), alors que le pôle « soumission », soit celui mettant en cause des éléments de complaisance, de dépendance, d'effacement, de dispositions à concéder, etc., se révèle positivement associé au degré de socialisation. Si l'on se rappelle que le niveau général de socialisation du groupe est très bas, il apparaît que lorsqu'il est question d'accroissement de socialisation il ne s'agit pas en fait de maturité sociale authentique mais, ainsi que le montre la corrélation, de conformisme à connotation névrotique saturé de servilité, de défaitisme, de crainte... C'est dans ce sens que certains sont relativement plus socialisés que d'autres et présentent du même coup moins de délinquance.

Une corrélation du même ordre ($-0,2187$), mais négative cette fois, se manifeste entre la socialisation et le facteur « anxiété ». Elle établit la tendance assez nette des sujets à être d'autant moins anxieux qu'ils sont plus socialisés. Étant donné que l'anxiété, telle que mesurée par l'instrument, est synonyme de tension, d'instabilité, d'agitation, d'irritabilité, d'immaturation, d'intolérance à la frustration, etc., il est compréhensible qu'elle soit inversement proportionnée à la socialisation, même lorsque celle-ci a le sens restrictif qui vient de lui être donné.

Il est d'ailleurs intéressant de placer cette dernière relation en parallèle avec celle obtenue entre l'anxiété et la délinquance révélée. Celle-ci tout en étant sensiblement de même force ($-0,1845$), est cependant positive et signifie qu'un lien assez faible mais réel existe entre le degré d'anxiété d'un sujet et la gravité de sa délinquance. Il faut ajouter, et ceci précise les conclusions tirées plus haut, que parmi les quatre dimensions de l'échelle de névrotisme, seule l'anxiété paraît positivement corrélée à la délinquance alors que, pour les trois autres, une (le facteur I, « sensibilité-dureté ») est neutre et les deux autres (facteur F, « dépression-euphorie » : $-0,1156$; facteur E, « soumission-domination » : $-0,1243$) esquissent une corrélation faible mais négative. La plupart des attitudes névrotiques demeurent donc sinon incompatibles avec la délinquance du moins neutres, à l'exception de l'anxiété qui paraît avoir parti lié avec elle.

En bref, les individus les plus délinquants du groupe vont aussi tendre à être fortement sous-socialisés, plus spécifiquement à être indisciplinés et à manifester de nombreux désordres de conduite ; cette sous-socialisation semble être générée essentiellement par un fond persistant de primitivité agressive et vindicative et par une orientation « contre-névrotique » polarisée autour de l'entêtement et du besoin de dominer ; enfin, plus les sujets sont délinquants et sous-socialisés, plus ils sont susceptibles d'être aux prises avec une anxiété diffuse tout en étant indemnes de toute autre manifestation névrotique. Ainsi, se trouve précisé le portrait différentiel global des sujets les plus délinquants.

CONCLUSION

L'analyse a permis de mieux identifier certaines des coordonnées essentielles du délinquant de type traditionnel qui semble être le client le plus stable et le plus représentatif de la Cour de Bien-Être social de Montréal. Un échantillon de 132 sujets de 14 à 17 ans, choisis au hasard mais constituant à toute fin pratique pour la période choisie la grande majorité des cas de cet âge amenés à la Cour, a été soumis à l'épreuve de trois tests.

Un premier regard sur cet échantillon révélait un groupe passablement hétérogène. Les sujets provenaient de régions très différentes de la communauté urbaine de Montréal, manifestant ainsi une grande disparité d'origine géographique. Ils étaient issus

de milieux socio-économiques variés, pouvant toutefois se ramener à deux dénominations majeures : la première, celle qui colle à deux tiers des cas approximativement, correspondait aux termes « milieux défavorisés » avec comme élément le plus caractéristique le faible statut social, la seconde référerait aux « milieux ouvriers » avec statut social de classe moyenne (« low-middle »).

Les différences de niveau d'âge constituaient une autre source de disparité à l'intérieur de l'échantillon. En effet, 37,1% des sujets étaient âgés de 14 ans, 45,5% de 15 ans et 17,4% de 16 ans. L'anamnèse ou l'histoire sociale de ces adolescents présentait par ailleurs une extrême diversité de situation et d'antécédents, que ce soit par les multiples formes de foyer brisé, par les nombreux problèmes scolaires, par les innombrables influences criminogènes, par les désordres de conduite, etc. De même, les manifestations de l'antisocialité comme telle étaient d'une versatilité extrême, à partir des délits plus classiques, tels que le vol, l'effraction, le recel, jusqu'aux manifestations plus spectaculaires, tels que les « burns » (vols avec violence) ou les vols de voiture, en passant par les délits dits juvéniles, tels que les fugues, le vol à l'étalage, la possession et l'usage de drogues, etc.

Bref, à première vue, ce qui ressortait, c'était un fouillis d'éléments de toutes sortes dans lesquels il était très difficile de distinguer des lignes de force ou des facteurs d'unité. C'était précisément cette impression de confusion qu'il s'agissait de dissiper ou de dépasser.

Une analyse serrée des résultats obtenus à l'aide des trois instruments choisis a permis de clarifier un certain nombre de points et surtout de déboucher sur des agencements de données qui font mieux comprendre ce qui est en cause dans la délinquance juvénile. Résumons les principaux résultats qu'il importe de retenir.

Au questionnaire de délinquance révélée, instrument qui vise à mesurer, de façon plus complète que le relevé officiel des accusations et des inculpations, l'engagement réel et récent dans la délinquance et qui a été validé pour des adolescents francophones du Québec, les points qui ressortent sont les suivants :

1. La quasi-totalité des sujets admettent avoir posé l'une ou l'autre des formes d'actes délinquants mesurées, soit plus de 90% de l'échantillon, et ce, en dépit du fait que les adolescents amenés comme cas de protection représentent près de 30% de

l'ensemble ; pas plus de 5% à 6% des cas prétendent ne jamais avoir fait de délinquance, ce qui confirme que la majorité des cas de protection sont loin d'être exempts de toute antisocialité ; la saturation en délinquance de l'agir pour l'ensemble de l'échantillon s'avère donc forte (de façon plus précise, 60% avouent une délinquance sinon constante du moins répétée, 30% une délinquance sporadique ou occasionnelle et 6% à 10% aucune délinquance) ; ce résultat est d'autant plus significatif que la validation de l'instrument avait démontré que les comportements ou actes sur lesquels les sujets sont interrogés sont vraiment synonymes de délinquance et sont capables de discriminer entre les sujets délinquants et les sujets normaux.

2. On note dans les réponses de la majorité des sujets une très grande diversité d'actes déviants et ce, à tous les niveaux de fréquence ; en d'autres termes, que le score total de délinquance soit élevé, moyen ou même faible, ces adolescents font appel pour s'exprimer antisocialement à une grande diversité de comportements et rarement recourent-ils à des patrons spécialisés de conduite illicite ; l'on peut même dire que la majorité (60% à 70%) font de tout ou à peu près (rébellion : 71,2% ; déviance générale : 65,2% ; vol : 64,3% ; usage de drogues : 61,4% ; comportement conflictuels : 59,8% ; déviance reliée à l'automobile : 58,3% ; les corrélations entre les formes de délinquance à l'intérieur du questionnaire, étant pour la plupart très élevées, de l'ordre de ,50 à ,70 à l'exception de celles avec l'usage de drogues, laquelle semble de ce fait une forme marginale, confirmant que ce sont les mêmes sujets qui tendent à s'adonner à plusieurs catégories d'agir déviant) : ces résultats rejoignent les observations des cliniciens français qui décrivent la délinquance comme un syndrome dont la caractéristique majeure serait le « polymorphisme des troubles de comportement » ; à nouveau ici, de par la diversité de l'agir délictueux, s'impose la constatation qu'une forte proportion de ces jeunes est aux prises avec un sérieux problème de contrôle et d'ajustement de l'agir (surtout si l'on se rappelle que le test mesure seulement l'agir de la dernière année).

3. Nonobstant la très grande diversité des formes délictueuses chez un même sujet, les actes les plus fréquents ne sont pas nécessairement les actes dont le caractère illicite a été le mieux établi par la législation officielle ; les deux catégories de comportement que les sujets saturent le plus sont d'abord les réactions de rébellion et ensuite les comportements conflictuels, toutes les

deux mettant en cause des actes qui, de façon évidente, ont une connotation plus générale de déviance, qui sont moins visibles et moins réprouvés socialement et légalement que le vol par exemple, lequel arrive au troisième rang ; il semble donc exister chez ces sujets un potentiel de déviance dont l'assiette est plus large que celle définie par les interdits formels, c'est-à-dire par les définitions techniques de l'illégalité.

4. Même s'il s'agit d'une population jeune, la moyenne d'âge se situant entre 15 et 15 ans et demi, les formes plus sérieuses de délinquance sont pratiquées par une forte proportion des sujets (60% s'y adonnent de façon répétée, alors que seulement 18% affirment n'en avoir jamais commis) ; en plus de se commettre dans une délinquance multiforme, ces adolescents ne craignent pas les manifestations plus graves d'inconduite.

En définitive, l'impression très nette qui se dégage des principales données obtenues grâce au questionnaire de délinquance révélée est que la délinquance de ces adolescents ressort beaucoup plus d'une désorganisation comportementale endogène, qui tend à être à la fois généralisée et précoce, que d'influences exogènes venant à l'adolescence aliéner, désorienter ou brimer les sujets. Il s'agirait de carences de base mettant surtout en cause les fonctions de contrôle de l'agir et les fonctions d'intégration. Ces carences seraient déjà marquées chez les délinquants dès le deuxième tiers de l'adolescence.

En ce qui concerne le deuxième instrument analysé, soit l'échelle de socialisation, les résultats sont encore plus révélateurs. La quasi-totalité des sujets (98%) se situent au niveau inférieur de l'échelle, ce qui veut dire qu'ils sont à peu près tous très faiblement socialisés ou qu'ils manifestent une immaturité sociale flagrante. Le score moyen du groupe étant très bas, à 23,29, par comparaison au score moyen d'adolescents normaux, il n'est pas exagéré de parler de sous-développement en ce qui a trait aux importantes acquisitions qui sous-tendent la socialité. L'ensemble du groupe est ici d'une homogénéité surprenante, les divergences signalées plus haut s'étant dissipées pour laisser place à une sorte de grand handicap commun.

En fait, indépendamment de la gravité de la délinquance, cette mesure paraît faire saillir la caractéristique la plus essentielle de la clientèle adolescente de la Cour de Bien-Être Social, soit la sous-socialisation. Ces individus seraient avant tout des

mésadaptés ou des débiles psycho-sociaux et les actes plus ou moins illicites qu'ils posent ne seraient que la manifestation ou le symptôme d'une configuration d'inadaptation plus globale et plus profonde impliquant les rudiments mêmes du fonctionnement social. Ce qui est ainsi mis à jour chez ces adolescents est un véritable dénominateur commun capable, au delà des différences individuelles, de les polariser et en même temps de les définir.

L'interprétation des corrélations a permis d'établir que cette sous-socialisation était surtout étayée par une structure de réactivité impulsive et par une dynamique vindicative, rendant nécessaire le recours à toute une gamme d'actes déviants divers pour soulager la tension et traduire les besoins. Le « polymorphisme des troubles » serait dans ce sens l'expression du très faible degré de socialisation des sujets et de la persistance d'une certaine primitivité au niveau des fonctions de contrôle et de productivité. Ainsi, se trouve corroboré par l'intersection des résultats obtenus au questionnaire de délinquance et de ceux obtenus à l'échelle de socialisation, le passif social, passablement lourd semble-t-il, qui affecte au moins 60% à 70% des membres de ce groupe.

Il faut d'ailleurs préciser que, même si les adolescents les plus sous-socialisés ont une tendance nette à être les plus délinquants, un groupe substantiel (approximativement 20% de l'échantillon) se caractérise par une très faible socialisation tout en ayant une délinquance relativement bénigne. Pour ces sujets, l'inadaptation sociale est forte mais ne se traduit pas par des désordres de conduite et de plus, compte tenu des corrélations, il ne semble pas que les traits névrotiques soient prédominants chez eux. Il faudra effectuer une étude plus fouillée des caractéristiques propres à ces individus qui paraissent former un groupe un peu spécial.

Finalement, à l'échelle de névrosisme, la performance fournie par les adolescents de la Cour apparaît plus positive que celle réussie aux deux autres instruments. Les problèmes d'ordre névrotique ne dominent pas le portrait clinique que présentent ces adolescents. Une fraction limitée du groupe (moins de 10%) peut être considérée comme affectée de névrotisme prononcé. Le profil modal que les résultats au test permettent de construire place la grande majorité des sujets aux frontières de la structure normale et de la structure « contre-névrotique ». L'ensemble du groupe se tire donc à peu près indemne en ce qui concerne la pathologisation des structures mentales.

Pour une proportion importante (34.4%) des cas (ceux qui tombent dans la zone de « contre-névrosisme »), le faible niveau de névrosisme, compte tenu de la forte inadéquation sociale qui est le lot du plus grand nombre, tel que démontré par les résultats aux deux autres instruments, est synonyme de carences marquées de sensibilité et de compréhension face à soi-même et à autrui ainsi qu'à une sorte d'immunité, d'indifférence ou d'apathie devant les événements et les situations. En fonction de ce que le test mesure, l'on peut soupçonner chez ces jeunes une sorte de durcissement précoce et d'absence de réceptivité sur le plan interpersonnel et social.

Parmi les quatre dimensions bipolaires qui composent le névrosisme général, c'est le pôle contre-névrotique « excitation » de la deuxième dimension qui regroupe le plus de sujets ; ainsi se trouve soulignée l'importance pour ce genre de cas de caractéristiques comme l'excitabilité, l'impulsivité, l'irréflexion, l'irresponsabilité, caractéristiques qui témoignent à nouveau de la prédominance de faibles contrôles et d'une structure de personnalité en quelque sorte fluide ou volatile. De même, l'analyse des corrélations montre qu'une autre dimension, soit la dimension « domination-soumission », a, elle aussi, une portée significative, en ce sens que plus un sujet s'oriente vers le pôle « domination », moins il a tendance à être socialisé et plus il a des chances d'être délinquant. Une relation d'influence, qui n'est pas très forte cependant, se dégage donc entre cette dimension et l'efficacité à fonctionner socialement. Enfin, la dimension la plus significative est certes l'anxiété : sous son pôle névrotique, c'est celle des quatre qui s'attire, et de beaucoup, le plus grand nombre de sujets (45,4%) et, à l'instar de la dimension qui vient d'être mentionnée, elle est aussi corrélée négativement à la socialisation et positivement à la délinquance.

Il semble donc y avoir au niveau de la personnalité deux catégories d'éléments, ceux d'abord alimentant l'anxiété (immaturité émotive, instabilité, intolérance à la frustration, etc., lesquelles traduisent en fait la faiblesse du moi), ceux ensuite témoignant d'une fixation dans des attitudes d'agressivité, de compétition, de rudesse et d'obstination (le pôle « domination »), qui entretiennent une relation d'influence avec l'antisocialité et qui sont en quelque sorte l'assiette de base ou le terrain prédisposant de la délinquance. Un troisième groupe d'éléments, sans entretenir une relation d'influence, se retrouve présent chez un grand nom-

bre de délinquants : il s'agit des éléments pouvant se regrouper sous le terme « labilité ».

En bref, le délinquant le plus représentatif dans l'échantillon possède les caractéristiques suivantes : son problème de délinquance est sérieux, se manifestant à la fois par la gravité des actes eux-mêmes et surtout par leur très grande diversité (le polymorphisme des troubles chez un même sujet) ; sa délinquance ne se limite pas aux seuls actes prohibés par la loi mais a plus le sens d'une déviance généralisée ou plus précisément d'une déformation de base de la conduite ; cette déviance est précoce et dès l'âge de 14 ou 15 ans est bien implantée dans la structure comportementale ; sa socialisation est très faible et accuse un retard considérable par suite de la persistance de besoins primitifs dans les relations avec autrui ; sa personnalité est à peu près exempte d'éléments névrotiques et s'organise au contraire selon un mode contre-névrotique où domine la labilité, l'intolérance à la frustration, la capacité d'agresser, l'endurcissement, etc., mais où l'anxiété est quand même assez élevée... L'impression nette qui se dégage finalement est que la délinquance, sous son visage le plus typique, ressort d'un fond endogène de primitivité personnelle et de sous-développement social, qui constituent des préalables sinon nécessaires du moins extrêmement répandus à cette forme d'agir.

BIBLIOGRAPHIE

- CAPLAN, A. (1972) : *Methodological Issues Concerning the Use of the Self-Report Technique in Delinquency Research*, thèse de criminologie inédite, Université de Montréal.
- GROUGH, H.G. (1969) : *California Psychological Inventory*, Palo Alto, California, Consulting Psychologists Press, Inc.
- LEBLANC, M. (1969) : *Inadaptation et classes sociales à Montréal*, rapport de recherche non publié, Université de Montréal.
- LEBLANC, M. (1971) : *Validation d'un questionnaire d'inadaptation*, rapport de recherche non publié, Université de Montréal.
- SCHEIER, I.H., CATTELL, R.B. (1961) : *Handbook for the Neuroticism Scale Questionnaire*, Champaign, Illinois, Institute for Personality and Ability Testing.